

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Published at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

LES Prochaines Conventions Nationales.

Dans un mois environ, et à quelques jours de distance se tiendront la convention nationale démocratique et la convention nationale républicaine, l'une à Denver et l'autre à Chicago, pour choisir respectivement les candidats à la présidence et arrêter les programmes, ou plateformes, des deux grands partis politiques de l'Union Américaine.

Avec une très juste raison les citoyens des Etats Unis, démocrates et républicains, attachent une très grande importance à ces comices, et se discutent les tendances de leur composition et à peu connue. C'est que de l'une de ces réunions, celle dont les vœux et le candidat triompheront aux élections générales, sortira la politique qui sera suivie pendant quatre ans et l'homme qui devra la conduire.

Dans le parti démocratique la préoccupation est moins grande cette fois que lors des consultations nationales antérieures. Le choix de candidat paraît, en effet, arrêté d'avance, et le programme de ce candidat est si connu qu'on ne juge même plus nécessaire de le discuter.

La convention nationale démocratique comprendra 1,002 délégués, dont 808 ont déjà été élus dans divers Etats. De ces 808 délégués, 508 ont reçu de leurs commettants le mandat de voter pour M. Bryan, ou ont été nommés par des conventions qui avaient préalablement voté des résolutions indiquant leur préférence pour ce candidat.

Cette proportion de 74 pour cent en faveur de M. Bryan se maintiendra probablement dans les Etats qui n'ont pas encore élu leurs délégués, mais si même ces Etats ne nommaient que des adversaires de M. Bryan, celui-ci serait assuré, à moins de déflections imprévues, d'une majorité dans la convention nationale.

Quant au programme qui sera adopté, c'est celui de M. Bryan lui-même, programme qu'il a modifié suivant les circonstances, mais qui, au fond, est le même que lorsqu'il l'a exposé pour la première fois il y a douze ans. On peut donc considérer que, à moins d'un revirement toujours possible et même fréquent en politique, M. Bryan son programme seront choisis par la convention nationale démocratique de Denver.

Chez les républicains c'est le désaccord qui règne. Non seulement l'entente est loin d'être faite sur un candidat, bien que M. Taft, qui est soutenu par l'administration gouvernementale, paraît avoir le plus de chances, mais ce programme va indubi-

tablement donner lieu à d'âpres discussions, à des querelles, d'où pourrait bien sortir une cote mal placée qui ne donnerait satisfaction ni aux uns ni aux autres. M. Roosevelt et ses amis ont, annoncé on préparé un programme qui sera soumis à la convention de Chicago, et ce programme qui n'est pas même encore connu est déjà attaqué. Des leaders républicains déclarent, en effet, que s'il s'agit des compagnies de chemins de fer et d'autres grandes corporations, une énergique opposition lui sera faite sans doute comme à une révision du tarif douanier qui, d'après certains rapports, serait inscrite dans le programme de M. Roosevelt, de sorte que les sujets de discorde ne manquent pas.

Mais le président est très populaire et, conséquemment, une immense influence. Il est très possible que la convention nationale républicaine de Chicago choisisse M. Taft et le programme élaboré à la Maison Blanche.

LES Causes célèbres.

Même en fait de monstrueuses aberrations, y a-t-il, hélas ! jamais rien de nouveau ? Un procès, qui fut naguère fameux, a laissé le souvenir d'une autre "ogresse", d'une teneuse d'enfants, et il n'est sans doute pas sans intérêt d'évoquer la troublante physiologie d'Henriette Cornier, qui, avant son crime, passait pour une créature douce et un peu passive. Même après quatre vingt ans passés et après Jeanne Weber, l'histoire de cette jeune femme, transformée, tout à coup, en bête féroce, peut encore préoccuper par l'énigme qu'elle pose.

Le Crime d'Henriette Cornier.

Ce fut dans la soirée du 4 novembre 1825 que fut connu dans Paris l'horrible crime d'Henriette Cornier. Ce crime, particulièrement agoussant, car le mobile en apparaissait mystérieux, particulièrement effroyable, puisque la victime en était une enfant qui n'avait pas encore deux ans, souleva une indignation sans bornes, et au récit des détails de cette action monstrueuse la ville entière frissonna d'horreur et d'épouvante.

Les quatre-vingt-trois ans qui se sont écoulés depuis ce forfait n'ont pas atténué l'impression d'atrocité qui se dégage de la lecture des journaux de l'époque.

Le 4 novembre, dans l'après-midi, Henriette Cornier, depuis peu placée comme servante chez Mme Fournier, descendit faire quelques achats chez une marchande voisine où elle avait coutume d'aller presque chaque jour. Là, on lui faisait un excellent accueil, car elle portait un bonnet blanc, et elle avait sur son visage une expression de douceur et de gentillesse de son bébé.

Ce jour-là, comme à l'ordinaire, Henriette embrassa la mignonne fillette pendant qu'on la servait, puis, la fruitière ayant exprimé le désir qu'elle aurait de sortir par le beau temps qu'il faisait : — "C'est cela, dit Henriette, allez vous habiller madame Belon, et donnez-moi Fanny, je suis seule jusqu'à dîner, je l'amène." La mère hésitait, mais le père mit en riant son enfant dans les bras de la jeune servan-

te et celle-ci partit, toute joyeuse, emportant le bébé dans ses bras. Sur le seuil de la maison qu'elle habite, elle recontra la propriétaire : — "C'est à vous ce chérubin ? lui demanda-t-elle en riant. — Hélas ! non, répond Henriette, je ne suis pas assez heureuse pour cela ; et elle pour-ant son chemin. Elle monta dans sa chambre, elle déposa sur son lit la petite fillette assoupie, avec des précautions maternelles, l'embrassa en prenant bien garde de ne pas la réveiller, la contempla un moment....

Tout à coup, une impulsion — et c'est là l'explicable, le terrible problème psychique — la poussa vers la cuisine. Elle y prend un couteau, le plus grand, rentre dans la pièce où dort l'enfant, l'embrasse une fois encore, et, après avoir doncement, lentement, déglacé le cou, d'une main assurée, sans une hésitation, lui tranche la tête d'un geste si prompt que la pauvre petite tête n'a pas le temps de jeter un cri. La tête, la mignonne et délicate petite tête blonde, est restée dans ses mains ; Henriette a alors un mouvement de répu-sion et elle la jette sur le carreau, puis elle s'essuie les mains, sans les laver, et s'assied, hébété.

Bientôt, une voix se fait entendre : — "Mademoiselle Henriette, je suis prête, donnez-moi Fanny". C'est Mme Belon qui vient demander sa fille. Henriette sort de la chambre, et d'une voix tranquille : — "Votre enfant est mort, dit-elle. La voix est si calme que la mère croit à une plaisanterie et s'avance, souriante : — "Votre enfant est mort", reprend Henriette Cornier, et ouvrant la porte elle découvre l'horrible spectacle.

La marchande demeure terrifiée, l'épouvante et le désespoir la rendent muette, et ses jambes fléchissent ; elle ne peut détacher ses yeux de l'effroyable vision ; mais la meurtrière la repousse au dehors et lui dit cette phrase étrange : — "Sauvez-vous, vous servirez de témoin".

Mme Belon, affolée, se précipite dans l'escalier, retrouve la parole pour appeler à l'aide, court vers la boutique où se trouve son mari.

Alors, il se passe une chose qui semble incroyable dans son atrocité, une chose d'une horreur fantastique.... Mme Belon se croit la proie d'un ané haliucination, elle sent sa raison lui échapper, car, dans la rue, devant elle, c'est encore la tête sanglante de sa fille....

Henriette, à peine seule, avait ouvert la fenêtre et jeté la tête de sa petite victime, qui — imaginerait-on cette aggravation de tragique ! — était venue rouler aux pieds des parents.

Cependant les cris de la malheureuse femme ont été entendus, de toutes parts on accourt, on a peine à concevoir l'affreux vérité, l'émotion est immense ; on monte chez Henriette : on la trouve assise, ses mains teintes de sang sur ses genoux ; elle est calme et paraît sans pensée. Le commissaire de police arrive, reconnaît les détails de ce drame incroyable, l'interroge ; elle répond avec une sorte d'humilité, ne cachant rien.

— Pourquoi avez-vous fait cela ? lui demanda-t-il. Et tout ce qu'on peut tirer d'elle, c'est ceci : — "C'est une idée qui m'a prise comme cela : c'était ma destinée. Alors l'opinion publique s'émeut : comment cette femme de vingt-sept ans, au visage doux, à la parole aimable, au caractère régulier, à qui on n'a rien à reprocher, a-t-elle pu commettre ce crime monstrueux ? Evidemment, il y a là un mystère, un secret qu'il importe de découvrir et qui sera l'explication de cet abominable forfait. Le juge d'instruction fouille dans la vie d'Henriette mais sans rien trouver qui puisse éclairer la justice.

Henriette Cornier était née d'une famille honnête et, orpheline de bonne heure, avait été élevée par une ancienne religieuse, sa tante et sa marraine. Après la mort de cette parente, elle passa sous la surveillance de son tuteur, un nommé Bertou, qui fut bientôt dévoré toutes les ressources du ménage et qu'elle quitta après quatre mois de mariage. On releva qu'elle avait eu une conduite assez peu régulière, pendant quelque temps. Puis son caractère avait changé, son humeur gaie avait fait place à un état mélancolique accentué. A ce moment, elle avait tenté de se suicider. Cependant, elle était redevenue normale, — on semblait telle — elle avait repris sa douceur et son affabilité. Cette période de tristesse, de stupeur dans sa vie était le seul fait à retenir.

On était loin, à cette époque, de notre conception actuelle de l'irresponsabilité ; néanmoins, un procès tout récent, à la suite duquel avait été condamné et exécuté un homme manifestement déséquilibré, assassin d'enfants, lui aussi, Papavoine, avait éveillé comme un doute sur la légitimité d'un jugement qui ne tenait compte que des faits en eux-mêmes. Aussi, l'examen médical fut-il prolongé pendant plusieurs mois.

Ce fut donc le 24 juin 1826 que comparut devant la cour Henriette Cornier. On rapport des médecins le résultat "que rien ne décelait en elle une aliénation mentale générale ou partielle" ; mais, ajoutait le rapport, "nous devons à la justice d'ajouter que notre jugement sur l'état moral actuel de l'accusée cesse d'être absolu, s'il est prouvé que depuis longtemps le caractère et les habitudes d'Henriette Cornier avaient changé".

L'accusée entra, soutenue par deux gendarmes. Elle était grande, le visage eût été presque agréable sans l'expression inquiète des yeux ; elle était pâle et ses mains étaient agitées d'un tremblement nerveux. Elle répondit à l'interrogatoire d'une voix étouffée. D.— Vous trouvez-vous bien dans votre place ? E.— Oui, monsieur. D.— Le 4 novembre, vous avez vu et caressé l'enfant de la femme Belon ? E.— Oui, monsieur. D.— Vous êtes montée avec elle dans votre chambre et l'avez embrassée ? E.— Oui, monsieur. D.— Vous avez pris un couteau, vous avez donc l'intention de la tuer. E.— Je n'y ai pas pensé. D.— En jetant la tête de l'enfant vous voulez faire connaître que vous étiez l'auteur du crime. E.— Je n'en sais rien, ça s'est passé comme un éclair. D.— Comment la crainte de Dieu ne vous a-t-elle pas arrêtée ? E.— J'étais triste, ce jour-là. D.— Qui vous a arrêtée au moment de vous jeter à la rivière ? E.— La crainte de Dieu. Elle repréant, machinalement, les mots du président. Les médecins furent appelés, et l'un d'eux, le docteur Esquirol, décrit cet état encore mal connu : la monomanie, dans laquelle

une personne, jouissant en apparence de toute sa raison, la perd sur un seul point, devient capable de subtiles violences, en combinant même les circonstances de l'acte dont elle est pourtant irresponsable.

Ainsi donc, de l'avis même des experts, c'est-à-dire d'avis irrationnels, c'est-à-dire d'avis irresponsables, au moins partiellement, l'interrogatoire avait surabondamment prouvé qu'on se trouvait en présence d'un être qui ne jouissait point de la plénitude de ses facultés. C'était certes plus qu'il n'en eût fallu de nos jours pour faire prononcer un acquittement et transformer la cellule du prisonnier en un cabanon de fous ; mais, à cette époque, tout ce qui fut obtenu M. Gauthier-Brizat, après une plaidoirie pleine de conviction, fut d'éviter à l'accusée la peine de mort, et Henriette Cornier fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité. Si illogique que paraissent aujourd'hui cette condamnation, c'était déjà un achèvement vers une conception plus "juste" de la justice. Mais qu'on était loin encore des théories d'aujourd'hui, qui risquent de tomber dans un humanitarisme parfois outré !

WEST END.

Le temps couvert a sans doute retenu bien des gens chez eux, mais il n'en avait pas moins une foule nombreuse à West End pour assister à l'inauguration du nouveau programme. Les applaudissements ont été fréquents, ce qui indique que le concert de l'orchestre, la vaudeville et les vues du cinématographe ont plu au public. Il régnait à West End une fraîcheur délicieuse, réconfortante, de sorte que la soirée a été entièrement agréable. Il y avait aussi beaucoup de monde hier soir.

Tornado dans le Kansas.

Kansas City, 8 juin.—Une dépêche parvenue ce matin de Phillipsburg, Kans., annonce que plusieurs personnes ont été tuées ou blessées par le tornado qui s'est abattu samedi dernier sur le nord du Kansas. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont en partie interrompues, et il est encore difficile d'obtenir des détails exacts.

Mort de M. Gatens.

Memphis, Tenn., 8 juin.—M. Patrick Gatens, l'un des plus anciens négociants en coton de cet Etat, est mort aujourd'hui à l'Hôpital St. Joseph. Le défunt qui était âgé de 65 ans appartenait à plusieurs sociétés de la ville.

Edition Hebdomadaire de "L'Abéille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine dans "L'Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 8 juin 1908. La législature est entrée dans la seconde moitié de la session, et durant les quatre semaines qui vont suivre la plus grande activité régnera dans le Capitole de Baton Rouge. Deux bills intéressants particulièrement la Nouvelle-Orléans, les bills relatifs aux courses et au trafic des liqueurs, occuperont l'attention des législateurs cette semaine, mais aucune décision ne sera prise avant la semaine prochaine.

Le projet de budget sera déposé cette semaine, ainsi que les bills du comité des voies et moyens sur le taux de taxation, les licences, etc. On croit que le gouverneur soumettra dans quelques jours diverses nominations à la ratification du Sénat, entre autres celle d'un nouveau président du Bureau de santé d'Etat.

Quatre-vingt-quinze membres sont présents lorsque le secrétaire fait l'appel. Dans un message dont il est donné lecture le gouverneur annonce qu'il a signé la résolution requérant la nomination d'un comité conjoint pour visiter les asiles d'aliénés et en déterminer les besoins. M. Delahoussaye dépose une résolution pour la nomination d'un comité conjoint chargé de faire des investigations sur les affaires du bureau des terres d'Atchafalaya. Avis de dépôt des bills suivants est donné : Par M. Derouen, amendant la loi de 1900 créant une cour civile à la Nouvelle-Orléans. Par M. Kalkiski, tendant à prévenir des distinctions entre les porteurs de polices d'assurance. Par M. Wilson, allouant \$5,000 pour le cimétière du Camp Monroe. Par M. Morse, déclarant coupable de méfait tout ministre ou toute autre personne mariant un jeune homme au-dessous de 17 ans ou une jeune fille au-dessous de 15 ans, avec ou sans le consentement des parents.

WEST END.

Le temps couvert a sans doute retenu bien des gens chez eux, mais il n'en avait pas moins une foule nombreuse à West End pour assister à l'inauguration du nouveau programme. Les applaudissements ont été fréquents, ce qui indique que le concert de l'orchestre, la vaudeville et les vues du cinématographe ont plu au public. Il régnait à West End une fraîcheur délicieuse, réconfortante, de sorte que la soirée a été entièrement agréable. Il y avait aussi beaucoup de monde hier soir.

Tornado dans le Kansas.

Kansas City, 8 juin.—Une dépêche parvenue ce matin de Phillipsburg, Kans., annonce que plusieurs personnes ont été tuées ou blessées par le tornado qui s'est abattu samedi dernier sur le nord du Kansas. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont en partie interrompues, et il est encore difficile d'obtenir des détails exacts.

Mort de M. Gatens.

Memphis, Tenn., 8 juin.—M. Patrick Gatens, l'un des plus anciens négociants en coton de cet Etat, est mort aujourd'hui à l'Hôpital St. Joseph. Le défunt qui était âgé de 65 ans appartenait à plusieurs sociétés de la ville.

Edition Hebdomadaire de "L'Abéille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine dans "L'Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 8 juin 1908. La législature est entrée dans la seconde moitié de la session, et durant les quatre semaines qui vont suivre la plus grande activité régnera dans le Capitole de Baton Rouge. Deux bills intéressants particulièrement la Nouvelle-Orléans, les bills relatifs aux courses et au trafic des liqueurs, occuperont l'attention des législateurs cette semaine, mais aucune décision ne sera prise avant la semaine prochaine.

Le projet de budget sera déposé cette semaine, ainsi que les bills du comité des voies et moyens sur le taux de taxation, les licences, etc. On croit que le gouverneur soumettra dans quelques jours diverses nominations à la ratification du Sénat, entre autres celle d'un nouveau président du Bureau de santé d'Etat.

Quatre-vingt-quinze membres sont présents lorsque le secrétaire fait l'appel. Dans un message dont il est donné lecture le gouverneur annonce qu'il a signé la résolution requérant la nomination d'un comité conjoint pour visiter les asiles d'aliénés et en déterminer les besoins. M. Delahoussaye dépose une résolution pour la nomination d'un comité conjoint chargé de faire des investigations sur les affaires du bureau des terres d'Atchafalaya. Avis de dépôt des bills suivants est donné : Par M. Derouen, amendant la loi de 1900 créant une cour civile à la Nouvelle-Orléans. Par M. Kalkiski, tendant à prévenir des distinctions entre les porteurs de polices d'assurance. Par M. Wilson, allouant \$5,000 pour le cimétière du Camp Monroe. Par M. Morse, déclarant coupable de méfait tout ministre ou toute autre personne mariant un jeune homme au-dessous de 17 ans ou une jeune fille au-dessous de 15 ans, avec ou sans le consentement des parents.

WEST END.

Le temps couvert a sans doute retenu bien des gens chez eux, mais il n'en avait pas moins une foule nombreuse à West End pour assister à l'inauguration du nouveau programme. Les applaudissements ont été fréquents, ce qui indique que le concert de l'orchestre, la vaudeville et les vues du cinématographe ont plu au public. Il régnait à West End une fraîcheur délicieuse, réconfortante, de sorte que la soirée a été entièrement agréable. Il y avait aussi beaucoup de monde hier soir.

Tornado dans le Kansas.

Kansas City, 8 juin.—Une dépêche parvenue ce matin de Phillipsburg, Kans., annonce que plusieurs personnes ont été tuées ou blessées par le tornado qui s'est abattu samedi dernier sur le nord du Kansas. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont en partie interrompues, et il est encore difficile d'obtenir des détails exacts.

Mort de M. Gatens.

Memphis, Tenn., 8 juin.—M. Patrick Gatens, l'un des plus anciens négociants en coton de cet Etat, est mort aujourd'hui à l'Hôpital St. Joseph. Le défunt qui était âgé de 65 ans appartenait à plusieurs sociétés de la ville.

Edition Hebdomadaire de "L'Abéille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine dans "L'Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

du Chemin de Carondelet, pour réclamer sa femme. Comme sa belle-mère ne paraît pas à sa femme plus longue que lui sur l'endroit où se trouve actuellement sa femme, Heull s'est fâché, parait-il, et a fait du tapage, d'où appel à la police, arrestation et plainte en police correctionnelle.

La foire de St-Maurice.

La foire de St-Maurice qui a été ouverte samedi a obtenu le plus grand succès. Dès la première soirée il y a eu une foule considérable. Le dimanche elle a été plus grande encore, et enfin hier soir le vaste Parc de Friscoville était bondé de visiteurs venus pour contribuer à l'œuvre éminemment louable poursuivie par les organisateurs, la réalisation d'un fonds pour l'embellissement de l'église St-Maurice, dont Monsignor O'Connell est le pasteur. La recette totale de ces trois jours a été évidemment très belle, et il faut en féliciter les fidèles de la paroisse et leurs amis qui ont répondu si magnifiquement à l'appel qui leur était fait.

Il y a eu de très intéressants exercices dimanche, entre autres un "tag-of-war" entre des soldats de la caserne Jackson et des jeunes gens de St-Bernard. Les soldats ont gagné. Il y a eu aussi des courses de chevaux et de mulet, d'ailleurs les divertissements étaient si nombreux que les visiteurs n'avaient que l'embaras du choix. Les deux grands comptoirs tenus par de charmantes dames et demoiselles ont été très achalandés pendant toute la durée de la foire, et c'est à elles qu'il est dû, en grande partie l'immense succès.

Hier à six heures du soir il y a eu des exercices et un défilé des 9ème et 16ème compagnies d'artillerie des Etats-Unis en garnison à la Nouvelle-Orléans. Les hommes étaient commandés par le major S. M. Fowler, le capitaine L. Chappelle, les lieutenants H. L. Butler et A. L. Loustalot. Les révérends E. Reynal, vice-chancelier, Jos. Gardes, de Smoke Bend, et Gabriel Sabanel, invités par le révérend Solignac, étaient présents hier soir.

Le concours pour le curé le plus populaire était très animé. Le révérend Solignac était en tête, mais il était serré de près par quelques-uns de ses confrères, entre autres par le révérend Lorente. La vente aux enchères des divers articles à la clôture de la foire a produit dans une soirée une somme de \$25,000. On estime que le chiffre total de la foire dépassera \$250,000.

Empoisonnement.

La police poursuit son enquête sur un cas d'empoisonnement de trois personnes, Sylvia Harris, âgée de 70 ans, John B. Purnell, âgé de 27 ans, et Nathaniel Burns, âgé de 18 ans, qui s'est produit dans une petite taverne par Mme Sue Crowley, avenue Washington, 329. Mme Harris est très gravement malade, et à cause de son grand âge ne pourra probablement pas survivre. Le jeune Burns est également en danger de mort.

On croit que ces trois personnes ont été empoisonnées par du thé acheté dans une épicerie voisine. Ce thé leur a été servi samedi matin, et leur seuls en ont pris. Les autres pensionnaires ont pris du café et n'ont pas été malades. La maîtresse de la maison et les autres locataires ont cru qu'il ne s'agissait que d'une indisposition, et ne se sont inquiétés que lorsque le médecin a constaté que l'état des malades s'était considérablement aggravé, que la police a été prévenue.

Le sergent de police Gary Mullen, du poste du sixième précinct, a saisi ce qui restait du thé pour le faire analyser. Un enfant de deux ans, Joe B. Purnell Jr qui avait également pris du thé est mort à trois heures de l'après-midi. Ses intestins ont été enlevés et remis au chimiste de la ville qui les examinera.

La Crue du Mississippi.

Les eaux du Mississippi ont atteint hier, comme il avait été annoncé par le bureau météorologique, le niveau de 20 pieds. Il est annoncé que le niveau de 20 pieds sera atteint vers le 15 juin. Les eaux se sont sensiblement élevées à Baton Rouge et à Donaldsonville. Le plus haut niveau que le Mississippi ait jamais atteint est 20 pieds 3, en 1903.

Un nommé Frank H. Heil, boulangier de son métier, est à la recherche de sa femme qui a disparu depuis une semaine. Il la soupçonne d'avoir quitté la ville en compagnie d'un individu qu'elle a connu autrefois et dont l'identité n'est pas établie. Heil, qui demeure rue N. Broad, 824, s'est rendu dimanche chez sa belle-mère, Mme Faber, qui demeure à l'angle de la rue Broad et

Femme disparue.

Un nommé Frank H. Heil, boulangier de son métier, est à la recherche de sa femme qui a disparu depuis une semaine. Il la soupçonne d'avoir quitté la ville en compagnie d'un individu qu'elle a connu autrefois et dont l'identité n'est pas établie. Heil, qui demeure rue N. Broad, 824, s'est rendu dimanche chez sa belle-mère, Mme Faber, qui demeure à l'angle de la rue Broad et

—Mais oui, monsieur, fit Olsire de sa voix chaude et timbrée, le capitaine Frémont est absent en ce moment, et il regrettera certainement, puisque vous êtes un de ses amis, de ne pas être trouvé là pour vous recevoir. Ce fut seulement lorsqu'elle eut, d'une voix aimable, prononcé cette phrase que Olsire recon- nut Olsire. —Olsire Danlien qu'elle avait, dans des circonstances restées pour elle à jamais inoubliables, rencontré à Bismarck, sur les bords du Rhin, l'automne der- nier. —Olsire Danlien... l'époux de Gilberte Valnières... de la femme adorée par Jacques. — Que voulez-vous dire à Olsire ? — Quel était le but de cette visite singulière ? De cette visite qui paraissait tout d'abord inexplicable ? La jeune femme se le demandait. Et une appréhension soudaine lui serrait le cœur. — Un frisson de glace la parcourait brusquement. N'était-ce pas un danger qui la menaçait... un danger qui allait atteindre à son bonheur ? Olsire Danlien avait depuis quelques jours elle s'abandon- nait. — Monsieur est un ami de monsieur le capitaine. Il désirait le voir ; j'étais justement en train de dire que monsieur le capitaine est parti pour quelques jours dans son pays natal.

—Olsire Danlien. —Olsire Danlien qu'elle avait, dans des circonstances restées pour elle à jamais inoubliables, rencontré à Bismarck, sur les bords du Rhin, l'automne der- nier. —Olsire Danlien... l'époux de Gilberte Valnières... de la femme adorée par Jacques. — Que voulez-vous dire à Olsire ? — Quel était le but de cette visite singulière ? De cette visite qui paraissait tout d'abord inexplicable ? La jeune femme se le demandait. Et une appréhension soudaine lui serrait le cœur. — Un frisson de glace la parcourait brusquement. N'était-ce pas un danger qui la menaçait... un danger qui allait atteindre à son bonheur ? Olsire Danlien avait depuis quelques jours elle s'abandon- nait. — Monsieur est un ami de monsieur le capitaine. Il désirait le voir ; j'étais justement en train de dire que monsieur le capitaine est parti pour quelques jours dans son pays natal.

—Olsire Danlien. —Olsire Danlien qu'elle avait, dans des circonstances restées pour elle à jamais inoubliables, rencontré à Bismarck, sur les bords du Rhin, l'automne der- nier. —Olsire Danlien... l'époux de Gilberte Valnières... de la femme adorée par Jacques. — Que voulez-vous dire à Olsire ? — Quel était le but de cette visite singulière ? De cette visite qui paraissait tout d'abord inexplicable ? La jeune femme se le demandait. Et une appréhension soudaine lui serrait le cœur. — Un frisson de glace la parcourait brusquement. N'était-ce pas un danger qui la menaçait... un danger qui allait atteindre à son bonheur ? Olsire Danlien avait depuis quelques jours elle s'abandon- nait. — Monsieur est un ami de monsieur le capitaine. Il désirait le voir ; j'étais justement en train de dire que monsieur le capitaine est parti pour quelques jours dans son pays natal.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 108 Commencé le 5 février 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL ROUGET

QUATRIÈME PARTIE

LES SACRIFIES

VII

LE PROJET DE CLAUDE

Suite.

—Son mariage ? Jacques doit prochainement se marier ?

—Mais parfaitement, mon- sieur.

—Le capitaine doit se marier dans trois semaines.

Olsire avait fait vivement un pas de recul.

Quelques secondes s'écou- lèrent avant qu'il pût dominer la surprise, l'émotion plutôt qu'il s'é- tait emparée de lui à cette nou- velle....

Cette nouvelle à laquelle il était si loin de s'attendre ! — Et qui semblait tout d'a- bord devoir détruire l'échafau- dage des plans par lui conçus.

Victorine poursuivait : — Monsieur n'est donc plus en relations avec monsieur le capi- taine ?

—Non.... Depuis longtemps nous vivons loin l'un de l'autre.

—Alors voilà pourquoi mon- sieur ignore la nouvelle ?

—Et qui épouse-t-il ? Et Olsire dont le visage, de nouveau, ex- primait on ne savait exactement quel étrange sentiment.

—Mademoiselle Maud Eibly... Monsieur sait bien.

—Je ne sais rien du tout.

—Mais si, Madame Eibly, qui est célèbre.

Et comme le sourcil se voyait de nouveau se peindre la sur- prise sur le visage du visiteur. — Monsieur n'habite pas Pa- ris ?

—Non.

—Ah.... c'est cela.... mon- sieur vient d'un tout petit trou

de province ou même peut-être de l'étranger.

—Mais....

—Cela ne peut s'expliquer que comme ça. Autrement, monsieur ne serait pas sans avoir entendu parler de la renommée de madame Eibly.

—Je vous avoue....

—Mais la bavarde.

—De madame Eibly dont le public parisien raffole.... de madame Eibly qui a fait déjà couler tant de larmes....

Olsire continuait à regarder Victorine.

Et, à ces derniers mots, ce n'é- tait plus de la surprise mais bien de la stupeur qui apparaiss- sait sur ses traits....

—Qu'est-ce que cette femme dont parlait la sourbrette ?

—C'est elle qui était cé- lèbre et qui avait fait couler tant de larmes ?

D'un mot.... de celui qu'elle est dit prononcer tout d'abord, la sourbrette, fit cesser cette stupé- faction.

—L'artiste, la comédienne, qu'on !

Et l'ingénieur, qui avait enfin compris :

—Ah.... Maud Eibly est une femme de théâtre ?

—Mais oui.

Et Victorine, à part elle :